

Landrecies

VIVONS EN SAMBRE



2021

Numéro 66

JOURNAL MUNICIPAL SPÉCIAL VŒUX!



François Erlem s'adresse aux Landrecien(ne)s !

Page 2



Restaurant Scolaire Polyvalent :
ouverture prévue le 10 mai !

Page 12



Les principaux travaux de 2021 !

Pages 3 & 4



Écoles : implication de la municipalité en faveur de l'éducation.

Pages 10 à 13



Culture & associations : un programme optimiste pour 2021 !

Pages 7 & 8



Belle année 2021 à tous !



Chères Landreciennes, chers Landreciens,

L'année 2020 est enfin derrière nous. Elle laissera dans nos esprits des traces certaines et aura enseigné à chacun à quel point tout équilibre demeure fragile.

2021 ne nous promet pas un retour à l'ordinaire dans l'immédiat : notre respect des règles de distanciation, le port du masque restent au menu. La campagne de vaccination a débuté lentement, trop lentement... Dès sa mise en place, j'ai souhaité qu'un document soit distribué aux aînés concernés c'est-à-dire âgés de 75 ans et plus. **Nous serons facilitateurs de cette campagne** autant que faire se peut. A l'heure où je vous écris, les chiffres des contaminations annoncés sont toujours plus élevés que la veille. **Il faut tenir bon et faire preuve de résilience.**

8 mois ! Cela fait 8 mois que votre nouveau conseil municipal s'est installé !

Ces 8 derniers mois ont été **studieux et mouvementés** tant il a fallu s'adapter au gré des mesures sanitaires et des protocoles les déclinant. **Nous avons travaillé, fidèles à nos engagements, pour dérouler notre feuille de route pour Landrecies, pour vous.** Être élu, et particulièrement dans ce contexte, c'est être présent et accompagner au mieux ceux qui en ont le plus besoin. C'est dans ce sens que nous avons travaillé.

Ces 8 derniers mois ont été **riches et les rencontres nombreuses** : Département, Région, Etat, partenaires... pour évoquer nos dossiers et les faire avancer. Gérer le quotidien, prévoir le lendemain et anticiper l'avenir nous incombe. Toute l'équipe est mobilisée dans cet état d'esprit.

Il y a quelques semaines, le Département m'informait d'une **réfection du pont SNCF à l'été 2021**. Chacun peut constater à quel point des travaux sont nécessaires. Cette bonne nouvelle fut accompagnée d'une nouvelle moins réjouissante : la fermeture de la circulation pendant les travaux avec la mise en place d'une déviation. J'ai interpellé par courrier le Président du Conseil Départemental pour **demander que le pont reste accessible aux véhicules légers en circulation alternée**. Ce jeudi 28 janvier, en conseil municipal, j'ai proposé **l'adoption d'une motion** allant dans ce sens. Fermer complètement semble très compliqué notamment pour nos commerçants et artisans ont déjà beaucoup enduré avec la crise. Notre ville est ainsi faite, deux parties sont reliées par un pont et elle ne peut être coupée en 2 ! A titre d'exemple, la moitié des effectifs du centre de secours habite de l'autre côté du pont !

Nous attendons **une révision des modalités des travaux et ne manquerons pas de revenir vers vous le plus rapidement possible!**

Restons positifs malgré tout ! Landrecies a été retenue dans le dispositif d'Etat « **Petites Villes de Demain** ». Il vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes en accompagnant les collectivités exerçant des fonctions de centralités et de leur donner les moyens de concrétiser leurs projets. A ce jour, nous sommes toujours en attente des modalités d'accompagnement et ne savons pas si des financements sont prévus.

2021, c'est l'aboutissement du chantier du nouveau restaurant scolaire – salle des fêtes et le démarrage des travaux du béguinage. L'église nécessite de coûteux travaux : les différents dispositifs de relance sont mobilisés pour obtenir un maximum de subventions. La commune se veut être un acteur de la relance mais **il faut pour cela un soutien fort de l'état, du Département et de la Région.**

2021, c'est aussi la réouverture de la Sambre à la navigation. Le Pays de Mormal porte un projet de **nouvelle halte nautique**, côté jardin public. C'est une bonne nouvelle pour le tourisme !

La liste n'est pas exhaustive et votre journal municipal reviendra sur les points essentiels et l'avancée des dossiers au fil de l'année. Faisons ensemble le vœu que 2021 nous permette de nous rencontrer plus souvent pour échanger avec vous sur nos projets ! Je vous souhaite **une bonne lecture de cette édition « spéciale vœux »**.

Au nom de toute mon équipe et de l'ensemble des agents de la commune, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux, de réussite et de santé !

François ERLEM

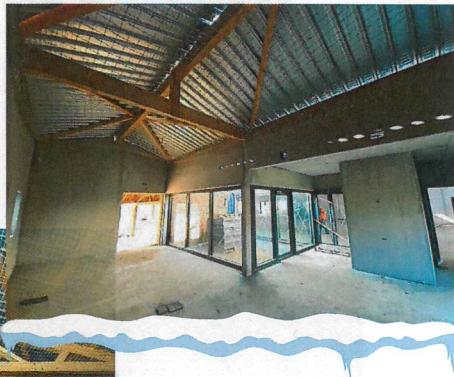
→ Visionnez la vidéo spéciale vœux aux Landrecien(ne)s de Monsieur le maire, consacrée à la rétrospective et aux principaux projets, sur la page Facebook de la mairie et sur la page d'accueil de site internet www.landrecies.com

Les travaux majeurs qui feront 2021 !

Urbanisme



Restaurant scolaire : ouverture prévue à la rentrée des vacances de Pâques



C'est sans nul doute l'évènement pour lequel nous sommes les plus impatients :

le nouveau restaurant scolaire pour nos enfants et une véritable salle des fêtes modulable pour les petits et grands évènements.

La mise en service du restaurant scolaire est prévue le 10 mai ; les réservations des salles de réception quant à elles seront prises à partir de la fin avril en mairie, le règlement intérieur, en cours de rédaction, sera également travaillé avec les membres de la commission dédiée puis voté en Conseil Municipal.

Les travaux de ce premier trimestre 2021 concernent les espaces intérieurs, les plafonds, les espaces extérieurs qui accueilleront **variétés végétales locales et jardins pédagogiques pour les élèves qui pourront, à terme, fabriquer leur propre jus de pomme**.

Retrouvez en page 12 davantage d'informations sur sa prochaine ouverture et les actions de participation citoyenne mises en place en amont (réunions d'information, visites sur inscription...).

Résidence Séniors sur "l'ancien stade de foot", un projet solidaire à proximité des services de la commune !

La première phase des travaux démarra ce premier semestre par un important chantier de Noréade. A terme, **28 logements adaptés** à destination des séniors et personnes en situation de handicap y seront construits et bénéficieront de **la meilleure performance énergétique possible : autoconsommation électrique par exemple grâce aux panneaux photovoltaïques branchés directement sur le logement**.

La livraison de la résidence séniors est estimée à 2023. Le coût pour Partenord avoisine les 3,5 millions d'euros.



Les inscriptions en vert, tout au long du document, font partie des points sur lesquels la municipalité s'est engagée en signant le Pacte pour la Transition.

✿ Les travaux de l'église également prévus en 2021 !

L'église Saint Pierre Saint Paul, qui a vu ses portes principales changées en 2020, va bénéficier de travaux supplémentaires en 2021 tels que **la maçonnerie et le changement de la toiture sur laquelle des panneaux photovoltaïques seront discrètement installés**. Des subventions auprès de l'État au titre de la D.S.I.L et auprès de la région dans le cadre du dispositif « Fonds spécial de relance et de solidarité territoriale » ont été sollicitées. Une autre subvention pourra être prochainement demandée auprès du Département. Les travaux sont estimés à environ 860 000€ TTC. **L'électricité produite par les panneaux photovoltaïques sera revendue directement à EDF.**



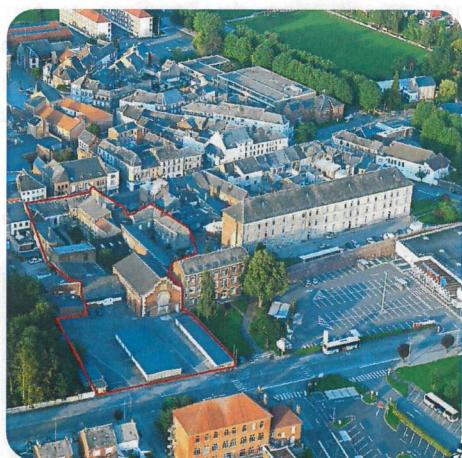
Pour poursuivre les travaux améliorant la consommation énergétique des bâtiments, l'école de musique verra 24 fenêtres et 1 porte enfin remplacées, les actuelles datant de l'après-guerre.



Les fenêtres dégradées du 1er étage de la mairie, côté rue de Beugnies, 8 au total seront également remplacées dans ce même but. La subvention obtenue pour ces nouvelles fenêtres est de 35 000 € sur un montant avoisinant les 89 000€ TTC.

✿ Projet du Carmel

Bien que la démolition soit prévue pour 2023, impossible de ne pas évoquer le projet du Carmel. C'est un **projet structurant** qui répond à la volonté de **redynamisation de la commune** et de **l'amélioration du cadre de vie**, faisant lien entre le Boulevard des écoles et la Grand'rue (Rue du Général de Gaulle) : l'objectif est d'y implanter à terme **1 à 2 cellules commerciales, de nouveaux logements qualitatifs bien intégrés dans le paysage, des espaces verts et des places de stationnement en faveur du commerce de centre-ville**.



 Périmètre défini

Retour sur la genèse du projet : La commune de Landrecies s'est engagée dans une **politique volontariste de résorption de l'habitat insalubre**. Ainsi, le 4 juillet 2018, le conseil municipal a autorisé la signature d'une **convention avec l'Établissement Public Foncier des Hauts-de-France (E.P.F.)** portant sur le Carmel. Ce bâtiment était à l'abandon depuis plusieurs années et n'avait fait l'objet d'aucun travaux par sa propriétaire. Sa détérioration entraînait de nombreux dommages sur les bâtiments voisins, notamment le restaurant scolaire actuel. Cette convention a permis d'évaluer la faisabilité technique et financière d'un futur projet sur un périmètre comprenant des parcelles privées et publiques afin de recréer un quartier entre la rue du Général de Gaulle et le Boulevard des Résistants, autour de la résidence Willy Franck.

Le 9 juillet 2020, le conseil municipal a autorisé la **signature d'une seconde convention** avec l'E.P.F portant sur le périmètre d'intervention dont les principales modalités sont les suivantes :

🌡️ L'E.P.F achète actuellement les terrains privés à l'amiable après négociations, en accord avec la commune.

🌡️ Les études et les travaux de démolition sont assurés par l'E.P.F, avec une participation de la commune.

🌡️ Les terrains sont ensuite rétrocédés à la commune ou à une personne privée pour réaliser le projet de quartier. Ces procédures complexes et longues permettront toutefois de déboucher sur de nouveaux logements et une **vision du centre-ville plus moderne, accessible, verte et aérée.**



❄️ Maisons abandonnées

Concernant les autres **procédures d'état d'abandon manifeste en cours** sur les propriétés du 15 rue du Puits de la Croix et du 26 route de Fontaine, une procédure d'expropriation à l'encontre des derniers propriétaires est à l'oeuvre et devrait se terminer avant la fin du premier semestre 2021, après la décision du juge concernant les indemnités à verser aux propriétaires. Ce sont des **procédures longues et complexes** car il s'agit d'expropriation : **on avance doucement** de par les lenteurs des procédures, **mais sûrement.**

❄️ Surcoûts liés à la crise de la Covid-19

Il serait facile de penser que la crise du coronavirus permette aux municipalités de belles économies ; malheureusement c'est souvent l'inverse. Comme de nombreuses municipalités, Landrecies a dû faire face à des dépenses liées à la crise. Quelques points de repère pour permettre une vision éclairée du sujet :

⊕ - Équipements : + 30 000€ fin décembre ↗

Masques ; produits d'entretien ;
gel hydroalcoolique ; plexiglas ;
mise à disposition du personnel
dédié aux mesures sanitaires, ...

⊕ - Subvention de soutien : + 35 000€

En faveur des commerçants et artisans,
voteée à l'unanimité en Conseil Municipal.

⊕ - Travaux restaurant scolaire : + 85 000€

Arrêt total du chantier lors du 1er confinement.

TOTAL : 150 000€

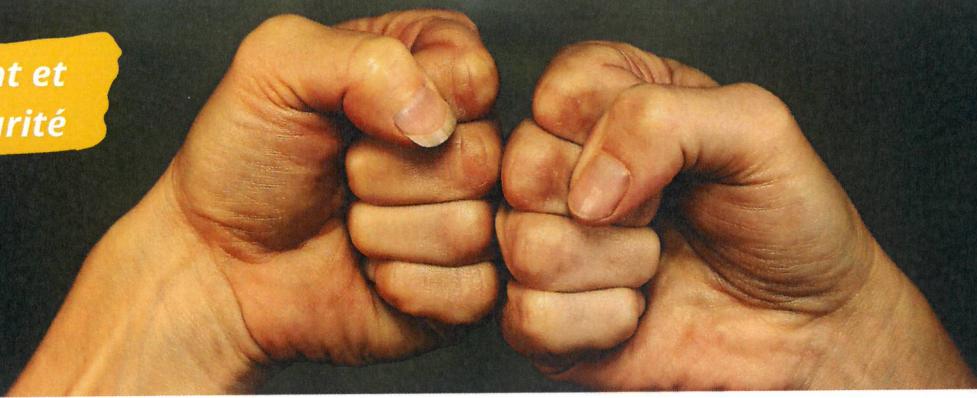
⊖ - Annulations / reports : - 20 000€

Feu d'artifice de juillet, report du repas des aînés, ainsi que d'autres manifestations

TOTAL : 20 000€



i L'avancement de l'ensemble des travaux évoqués ci-dessus est relaté au fur et à mesure dans les différentes parutions de votre journal municipal ; le prochain sera distribué après le vote du budget par le Conseil Municipal, fin mars.



✿ Une commune mobilisée pour favoriser le retour à l'emploi

Pour répondre aux besoins de formation de notre territoire, et fort d'un travail de longue haleine avec les partenaires, la mairie, Pôle Emploi, le CREFO (organisme de formation professionnelle) et le secteur insertion du Centre Social et Culturel ont travaillé à une formation professionnelle d'Assistant(e) de Vie Sociale d'une durée de 6 mois qui se tient depuis fin janvier à Landrecies.



Cette formation de proximité permet d'aider les candidat(e)s à lever les freins à la mobilité en suivant leur formation professionnelle à Landrecies dans la salle du Guichet Unique. En parallèle, Pôle Emploi sollicite des dispositifs de financement du permis de conduire pour les candidat(e)s qui suivent la formation, sésame indispensable à l'exercice de la profession.

Pour toute information, contacter Pôle Emploi le Quesnoy : 09 72 72 39 49

✿ Rénovation des logements

Comme annoncé dans le journal municipal précédent, les logements de Partenord vont bénéficier d'une rénovation structurelle et énergétique importante : Résidence des Arts, Willy Franck et IDT Happegarbes, puis Pondichéry en 2022.

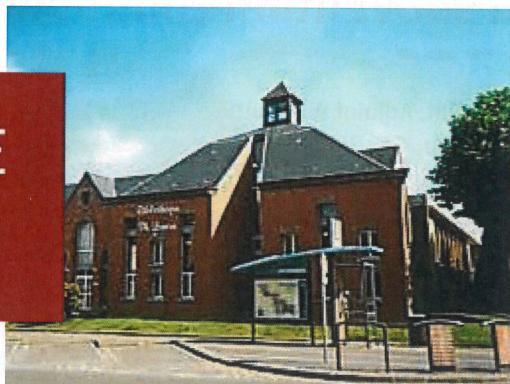
La totalité des coûts sera financée par Partenord, bailleur avec lequel nous entretenons un très bon partenariat.



La crise sanitaire empêche la médiathèque de fonctionner normalement, **alors même qu'un travail de développement des actions culturelles était en cours**. En attendant un retour à la normale, en plus de se déplacer dans nos écoles, la médiathèque continue d'assurer un **service adapté** :

En partenariat avec la Médiathèque Départementale du Nord, une nouvelle sélection de livres pour petits et grands est arrivée. Une offre éclectique composée de romans policiers, romans du terroir, romans historiques, albums et ouvrages pour nos jeunes lecteurs ! **L'inscription et le prêt sont toujours gratuits pour les Landrecien(ne)s**.

Pour ce faire, 2 options : le retrait de vos œuvres directement à l'accueil avec ou sans réservation au **03 27 77 13 08** ou **culture@landrecies.fr**, ou la prise de rendez-vous pour accéder à vos rayons, le protocole sanitaire imposé y étant très strict.



Les permanences **d'échange des œuvres de l'Artothèque de l'Aisne** continuent en 2021 : la Chambre d'Eau en partenariat avec la médiathèque continue ces prêts de l'Artothèque dans le respect des mesures sanitaires. Prendre rendez-vous auprès de la Chambre d'Eau au **03 27 77 09 26** ou par mail à **acanel@lachambredeau.com**. Les prochaines dates de prêt sont fixées au **10 et 13 février** !

★ Culture : malgré la crise, le programme se veut optimiste !

Même si nous avons dû déprogrammer de nombreux évènements, **nous prenons le parti d'en programmer d'autres**, les mesures restrictives du gouvernement ne pouvant être connues à l'avance.

 **Escale sur la Sambre** : la réouverture de la Sambre à la navigation de plaisance est programmée en juin 2021. Nous célébrerons ainsi la **réouverture imminente de notre Sambre**, véritable **atout touristique** pour notre territoire, en partenariat avec Réussir Notre Sambre **le 11 avril 2021**. Fort du succès des animations sportives et culturelles proposées les années précédentes, nous vous communiquerons prochainement les temps forts de la journée.

Nous invitons d'ailleurs toutes les associations qui souhaitent participer à cette journée à contacter le service culturel : **s.huron@landrecies.fr** ou au **03.27.77.52.52**.





Dans le cadre du dispositif culturel financé par la C.C.P.M, Landrecies accueillera en avril 2021 la **Ligue d'Improvisation Française Professionnelle, compagnie théâtrale** de renom située à Marcq-en-Barœul : les comédiens/nnes viendront jouer avec les livres, jongler avec les mots et faire rire les spectateurs, pendant près d'une 1h de spectacle intitulé *Prose(s)*. Une seule chose à faire : **apportez un livre que vous aimez et partagez ce moment pétillant en famille !** (spectacle gratuit sur inscriptions auprès de la médiathèque)



LIGUEIMPROMARCQ



10e édition du Festival « Orgue à l'Unisson »

La Communauté de Communes du Pays de Mormal aura le plaisir d'accueillir des artistes du festival Orgue à l'Unisson le **7 mai 2021** à l'église Saint Pierre Saint Paul de Landrecies. (Représentation gratuite)

Landrecies continue de soutenir son tissu associatif à travers la subvention communale 2021.

Monsieur le Maire, Monsieur Blat, Adjoint à la Culture, au Tourisme et aux Associations et Mme Mahieu, Conseillère déléguée à la Jeunesse et au Sport, ont proposé aux associations de se réunir mi-janvier en 3 temps afin de respecter les mesures sanitaires. 35 associations étaient représentées. Ces rencontres ont permis de présenter la **version actualisée du Mémo des Associations, le dossier de demande de subvention 2021, et le Compte d'Engagement Citoyen**.

Les associations volontaires ont été invitées à participer le 5 février, sur inscription préalable, à la réunion d'information du **Point d'Information à la Vie Associative** (P.I.V.A+) qui propose d'accompagner les associations dans la rédaction des demandes de **subvention auprès du Fonds de Développement à la Vie Associative** (F.D.V.A).

Les associations peuvent déposer leur demande de subvention communale auprès de la mairie jusqu'au 19 février. Pour toutes informations ou questions, M.Blat et Mme Mahieu sont à votre disposition sur rendez-vous. Contactez-les par mail à f.blat@landrecies.fr ou à v.mahieu@landrecies.fr

Fêtes et manifestations

Le volet 2020 qui a laissé peu de loisirs et de liberté pour se réunir se baisse enfin et **2021 s'ouvre**, nous l'espérons, avec de **nouvelles perspectives** !

Le marché bio, qui fait partie du Réseau des Marchés de l'Avesnois encadré par le P.N.R.A. continue d'être un lieu de rencontres et d'échanges !



Dates des marchés BIO 2021

16h - 20h *3^{ème} Vendredi du mois*

15 janvier
19 février
19 mars
16 avril
21 mai
18 juin

16 juillet
20 août
17 septembre
15 octobre
19 novembre
17 décembre



sous le Marché Couvert

Un évènement culturel surprise mené par la **Compagnie Générale d'Imaginaire**, vous attend lors du marché bio du **16 avril prochain, à 18 heures** !

Parmi le parfum des fruits et légumes de saison, le marché vous dévoile un autre de ses secrets : laissez-vous surprendre et bercer au détour d'une allée, parmi vos producteurs et artisans, par des clients... pas comme les autres. **Bonne humeur et sourire garantis** !



Plus de 570 brioches pour nos Aînés !

Comme chaque année, la **quarantaine de bénévoles** étaient heureux de participer à la distribution des **brioches artisanales** confectionnées par nos artisans boulangers Landreciens.

A cette occasion, un **masque en tissu** a été remis par la commune.

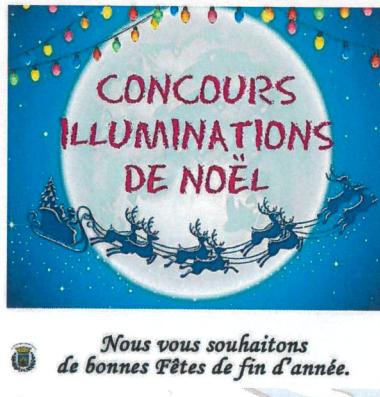
Nous remercions nos Aînés pour leur accueil chaleureux et les bénévoles pour leur investissement.

La remise des prix au concours des illuminations de Noël n'a pu avoir lieu de manière traditionnelle en raison du contexte sanitaire. Néanmoins, l'**attribution des prix par le jury a été diffusée cette semaine en vidéo** sur la page Facebook Mairie de Landrecies. Bravo aux gagnants, mais surtout merci à tous, inscrits ou non, d'avoir cette année encore fait vivre l'esprit de Noël si important.



Liste des gagnants, pour la catégorie façade/balcon :

1er prix : Christine Paquet
2ème : David Gouverneur
3ème : Stéphanie Lacoche
4ème : Jean-Claude Fremery
5ème : Cyril Fament
6ème : Coraline Daumale
7ème : Anne Basselart
8ème : Alain Boquet
9ème : Sabine Pantegnie
10ème : Marie-Thérèse Lancelin
11ème : Caroline Coquenet
12ème exaequo : Nathalie Champagne
12ème exaequo : Christophe Maillet
13ème : Elodie Szczepanski



Liste des gagnants, pour la catégorie jardin :

1er prix : Lahlah Stéphanie
2ème : Renée Labbe Annuzet
3ème : Daniel Vinchon
4ème : Aurore Hureau
5ème : Sylvie Lemaire
6ème : Aurélie Fauquet
7ème exaequo : Sandrine Walle
7ème exaequo : Sandra Manesse
8ème : Farida Chebab
9ème : Isabelle Alliot
10ème : Foyer d'Happergarbes

Bravo et merci à tous !

SÉCURITÉ

Bien que les confinements et périodes de couvre-feu ont ralenti les possibilités de dégradations, **des lieux de notre commune ont subi des détériorations volontaires** en 2020 : toilettes publiques, local du stade de foot, poubelles et locaux dédiés, marches de la salle Jean-Marie Leblanc...

La justice devant faire son travail, **la mairie a déposé deux plaintes ainsi que la Communauté de Communes** ; les enquêtes sont toujours en cours.



Des contrôles toujours plus réguliers de la vitesse

Fléau de nombreuses communes, **la vitesse excessive** dans les petites rues communales tout comme sur les départementales met à mal la sécurité des habitants. En collaboration avec la gendarmerie, **des contrôles sont effectués** dans différents endroits de Landrecies intra et extra muros depuis plusieurs mois, des panneaux préventifs lumineux étant déjà installés sur la commune. **Il est navrant que des abus sérieux soient encore si souvent constatés !**

Signature de la Charte des Voisins Vigilants : 40 familles Landreciennes
étaient déjà **inscrites** en 2019/2020. La signature définitive entre la Sous-Préfète, la commune et la gendarmerie devrait enfin pouvoir être organisée en 2021.



ÉCOLE & JEUNESSE

✿ A la rencontre de nos jeunes élèves !



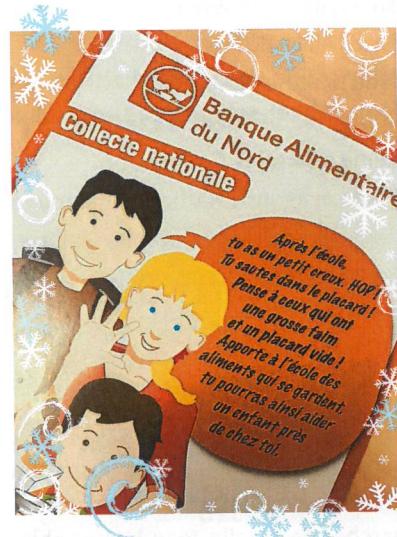
Depuis la rentrée scolaire, l'échange entre la médiathèque et les classes des écoles E. Bonnaire se poursuit en s'adaptant au contexte sanitaire ! Quand les élèves ne peuvent plus franchir les portes de la médiathèque, c'est la médiathèque qui vient à eux.



Deux rendez-vous mensuels accueillis chaleureusement par les petits, les plus grands et leurs professeurs !

✿ Collecte alimentaire

En cette fin janvier, une **collecte de denrées alimentaires et de produits d'hygiène** a eu lieu **au sein de l'école élémentaire E. Bonnaire**. Les denrées sont à destination de l'**A.N.D.E.S, Antenne Nationale de Développement des Épiceries Solidaires**, qui intervient en faveur des travailleurs précaires, étudiants sans ressources, familles monoparentales, retraité(e)s dans le besoin...



✿ Implication en faveur de l'éducation



Traditionnellement, la **mairie offre à chaque rentrée de septembre une dotation de 45€ pour chaque élève** de l'école maternelle et élémentaire, permettant ainsi aux professeurs de pouvoir commander le matériel nécessaire au bon démarrage de leur année.



La mairie continue également de **participer à l'achat d'un livre** pour Noël, ainsi qu'**une coquille issue de nos artisans boulanger Landreciens**, offerts aux élèves de l'école maternelle et élémentaire tout comme à nos Aînés. Pour Pâques, **les enfants se verront offrir cette année un loisir créatif**, l'A.P.E, très active, offrant déjà de nombreux chocolats !

Les spectacles vivants traditionnellement offerts aux écoles ont été repoussés en raison du contexte sanitaire, espérons pouvoir **les organiser dans de bonnes conditions au plus vite en 2021 !**

Évidemment, la mairie continue de **prendre en charge le fonctionnement global des écoles** (bâtiments, travaux, protocole sanitaire strict de désinfection,...) et est **en lien permanent avec les directeurs** Monsieur Christophe et Madame Malacarne, avec qui une **relation de confiance et de travail commun** s'opèrent pour le bien-être de nos écoles et des élèves !

2021 verra aussi un important travail de développement de la **culture numérique éducative** menée dans les écoles, conjointement avec les directeurs et la circonscription.

Une application dédiée à la réservation des repas des élèves sera mise en place à l'ouverture du nouveau restaurant scolaire ! Plus d'obligation de réserver les repas trop longtemps à l'avance ni de se rendre en mairie pour le paiement. Les parents pourront faire cela de chez eux, **depuis leur téléphone, tablette ou ordinateur**. Un **mode d'emploi sera distribué** aux parents en avril et des **réunions d'information** seront organisées pour ceux souhaitant une **prise en main pas à pas de l'outil !**

Étoile Écoles : Stationnement, sens unique et responsabilité de chacun

⚠ La crise sanitaire a bouleversé de nombreuses habitudes aux abords des écoles, notamment avec **l'instauration d'un sens unique de circulation** pour éviter au maximum les rassemblements, côté maternelle et niveau 1. Monsieur Christophe a ainsi ouvert sa cour pour permettre d'être moins nombreux sous le patio, il est toutefois **impératif que chacun soit responsable** en évitant par exemple d'arriver trop longtemps à l'avance, et en respectant le sens de circulation.

⚠ En septembre dernier, **pour la sécurité des enfants**, la rue de Bourgogne a été interdite à la circulation sauf riverains, personnel de la Cité Scolaire (dont un accès est ouvert en bout de rue) et équipe éducative des écoles (professeurs, Atsem, personnel de garderie, cantine). Malgré de nombreuses discussions, il reste des abus réguliers. Rappelons que cette mesure a été prise pour la sécurité des enfants, qui est sans concession. **Des actions de pédagogie** ont été de nouveau **réalisées dernière semaine de janvier**, la prochaine étape, si besoin avéré, sera la mise en place de contrôles plus stricts, **la sécurité des enfants étant primordiale.**



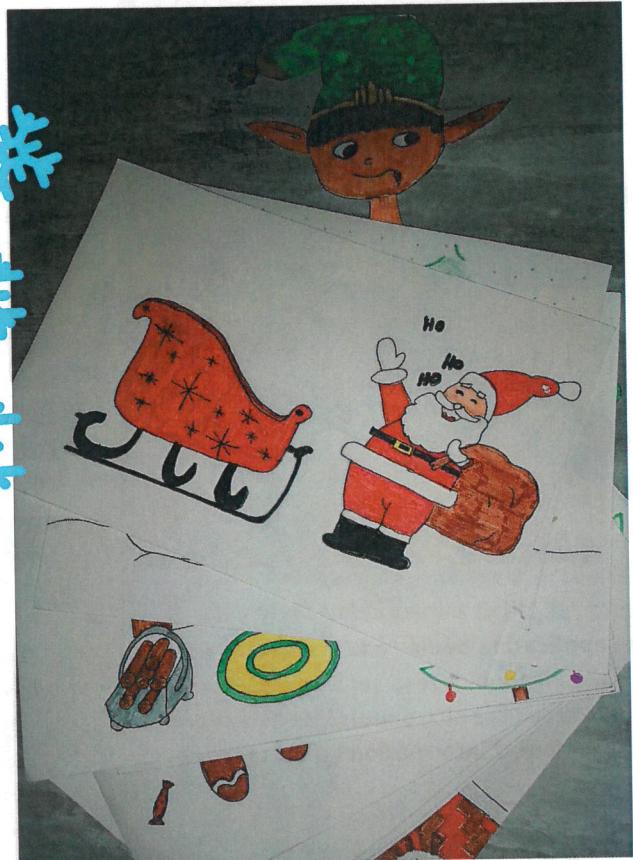
Le Conseil Municipal des Jeunes s'installe enfin !



Ce Samedi 30 janvier, Monsieur le Maire et Mme Mahieu ont enfin le plaisir d'officialiser la prise de fonction des **18 Conseillers/ères municipaux Jeunes** ! Les élus ont remis à chacun la cocarde, confectionnée gratuitement par Mme Trouillet, conseillère municipale. Impatient(e)s de commencer à travailler, les CMJ proposeront aux jeunes Landrecien(ne)s des actions et projets variés.

Félicitations pour leur engagement citoyen et leur mobilisation !

Plus de **70 dessins d'enfants** ont été déposés dans la boîte aux lettres, située sur la place et **distribués aux résidents de l'E.H.P.A.D pour Noël** ! Les résidents ont tous pu ouvrir leur lettre avec beaucoup d'émotions ! Ils travaillent actuellement à répondre à chaque enfant, avec l'aide de leur animatrice ! **Bravo à tous les jeunes dessinateurs pour ce grand élan de solidarité !**



Restaurant scolaire polyvalent : mise en service le 10 mai



En ce début 2021, le restaurant scolaire/salle polyvalente entame ses derniers mois de travaux, **l'ouverture est prévue au retour des vacances de Pâques, le 10 mai** !

2 salles de réception modulables, 1 restaurant scolaire avec une zone maternelle, une zone élémentaire avec self, une cuisine bénéficient d'une **performance environnementale et isolation acoustique forte du bâtiment...** Vous avez envie d'en voir davantage ?



En attendant de découvrir concrètement le restaurant, **visionnez la vidéo initiale du projet sur le site de la mairie** → <https://landrecies.com/>





Restauration et pause méridienne



Madame Richard, Adjointe aux écoles, à la communication et à la participation citoyenne et Monsieur Lacaille, Adjoint au développement durable ont travaillé à l'appel d'offre dédié à la restauration des élèves en lien avec le PNRA. Actuellement, la mairie est en cours de réception des réponses. Le prestataire de restauration collective sera connu d'ici la mi-avril.

Cet appel d'offre se veut ambitieux et pro-actif pour la qualité de la restauration des élèves, sans attendre l'obligation de la loi EGALIM qui doit entrer en vigueur en 2022 et qui impose par exemple un certain pourcentage de produits bio et locaux.



L'ambition est affichée : une restauration bien plus qualitative avec produits bio, locaux, régionaux et une cuisine la plus proche possible de la cuisine maison. La municipalité s'y est solidairement engagée : pas d'augmentation du tarif du repas pour les élèves !

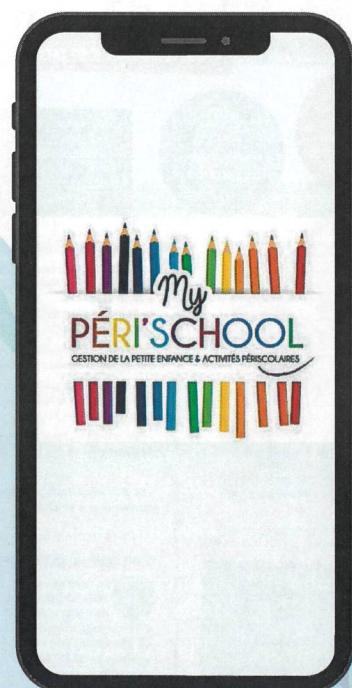
Ce tarif, qui se trouve parmi les plus bas des environs, permet aussi à certains enfants l'assurance de manger un plat complet équilibré.

L'accompagnement de la pause, conformément à la **volonté de la municipalité**, sera géré par du **personnel sensibilisé à l'accompagnement de la petite enfance et formé aux premiers secours**. La possibilité pour les enfants d'avoir accès à un temps calme ou plus actif sur cette pause sera également travaillée avec le personnel, en fonction des protocoles sanitaires qui seront alors en vigueur (brassage de classe possible, matériel collectif...).

★ Organisation de temps d'échanges

Des **réunions d'information**, sur inscription seront organisées pour les parents **à l'intérieur du restaurant scolaire**, avant son ouverture ! L'occasion de découvrir ce nouvel espace, le type de restauration offerte et de découvrir la nouvelle application dédiée à la réservation des repas. Des temps de visite seront également ouverts aux Landreciens désireux de découvrir cette nouvelle structure.

Une visite du restaurant scolaire/salle polyvalente sera également organisée pour les enfants en lien avec les professeurs. Les écoles pourront en effet avoir accès aux différentes salles pour leurs évènements futurs et différents besoins pédagogiques.



Restauration, pause du midi et accompagnement seront évoqués davantage prochainement.

COMMERCE ET ARTISANAT

Rappel : la commune et l'Union Commerciale et Artisanale soutiennent le commerce local : l'opération des Bons d'achats
... plus que jamais solidaires !

La convention signée entre la commune et l'U.C.A comprend **2 axes** qui sont à nouveau **reconduits** :

👉 Le remboursement aux commerçants et artisans des factures d'équipement liées aux mesures sanitaires (100€/Equipement de Protection Individuel sur les factures émises après le 1er août). Pour toutes questions ou informations, contactez La Civette au **03.27.30.96.23**

👉 L'opération des bons d'achats solidaires se poursuit : **client(e)s Landrecien(ne)s ou non peuvent acheter jusqu'à 500€ de bons d'achats par mois et par foyer.**



Pour 10€ de bons d'achats, ne payez que 9€ et pour 50€, ne payez que 45€ ! Vous pouvez **acheter ces bons à La Civette** en présentant votre carte d'identité. Soutenons le commerce de proximité en dépensant ces bons d'achats dans plus d'une **soixantaine de commerces et artisans participant à l'opération**.



Communauté de Communes du Pays de Mormal

FONDS DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Des mesures pour vous aider !

RAPPEL
Le dispositif prendra fin le **16/02/2021**
(date de fin de l'état d'urgence sanitaire fixée par la loi n°2020-1330 du 29/12/2020. Le dispositif prend en compte les fermetures administratives prononcées le 23/01/2020 à minuit)

PIÈCES À FOURNIR
Fiche de renseignements dûment complétée et signée
- Kbis ou RM (D) de moins de 3 mois
- RIB

ATTENTION !
Tout dossier doit être transmis COMPLET ET LISIBILE (pas de pièces jointes séparées, UN SEUL ENVOI). Si vous ne respectez pas les conditions d'attribution, votre demande ne sera pas prise en compte.

Comment procéder ?
La fiche de renseignements ENTREPRISE est téléchargeable sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Mormal www.cc-paysdemormal.fr rubrique ENTREPRENDRE ou pourra être transmise sur simple demande par téléphone : 03.27.09.04.60 ou par mail : contact@cc-paysdemormal.fr ou c.huin@cc-paysdemormal.fr

Les conditions d'éligibilité
- Être soumis à fermeture administrative (interdiction d'accès du public) en application du décret n°2020-1310 du 29/12/2020 (et notamment ses articles 4 – 28 – 37 – 38 – 39 – 40 – 41 – 43 – 45 – 46).
Les éventuelles modifications apportées au décret en vigueur seront prises en compte.
- Avoir son siège social et un local d'activité identifié sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Mormal
- Être inscrit au Registre de Métiers ou au Registre du Commerce et des sociétés (ou RC RM en cours)
- Ne pas répondre à la définition européenne des entreprises en difficulté

La CCPM se réserve le droit de demander des pièces complémentaires si nécessaire.

Les dossiers pourront être transmis par mail (aux adresses indiquées) ou par courrier à l'adresse suivante : Communauté de Communes du Pays de Mormal 18 Rue Chevroy 59530 LE QUESNOY

La C.C.P.M. a mis en place le **Fonds de soutien aux entreprises de moins de 10 salariés** qui sont soumises à la fermeture administrative : votre demande peut être déposée **jusqu'au 16 février 2021** auprès de Mme Huin.

Contact : **03.27.09.04.60** ou par mail à c.huin@cc-paysdemormal.fr

Mi-décembre, 14 entreprises Landreciennes avaient pu bénéficier des aides mises en place, au 24 janvier, elles sont 19.

Monsieur Lacaille, Adjoint délégué au Commerce et Artisanat, Développement durable et Cadre de vie, accompagne les commerçants et artisans qui le souhaitent dans leurs démarches administratives en lien avec la situation sanitaire actuelle.

La **Région** a quant à elle développé **un dispositif d'aides** (paiement des loyers des commerces, fonds de solidarité, report des échéances, aide aux employeurs d'apprentis, etc...) que vous pouvez retrouver sur le site www.hautsdefrance.fr > **soutien covid19**. Pour toutes informations complémentaires et questions, **contactez le 03 59 75 01 00**.

PLAN D'URGENCE
ARTISAN, COMMERCANT, INDÉPENDANT, PROFESSION LIBÉRALE, CHEF D'ENTREPRISE
LA RÉGION PEUT VOUS AIDER ! APPElez LE GUICHET UNIQUE
03 59 75 01 00

soutien.hautsdefrance.fr

ESTUAIRE DÉPARTEMENTS HORS SÉCTEURS

Pays de Mormal
Communauté de Communes

Expression des élus de l'opposition

EXPRESSION

Suite à une année 2020 compliquée et éprouvante, nous souhaitons à tous les Landreciens pour 2021 une année de paix et de réussite et plus que jamais une année pleine de santé.

Tous nos vœux vont également à Landrecies, que cette année voie son réveil, son attractivité, sa solidarité, promis en 2020 et que nous attendons encore.

En ce qui nous concerne, nous espérons être plus impliqués dans les décisions concernant notre ville, en effet nous ne sommes jamais sollicités pour l'élaboration des sujets soumis au conseil municipal. Quant aux quelques commissions auxquelles nous sommes conviés, malgré notre désir d'y participer activement, d'y apporter nos idées et nos réflexions, on ne nous propose que l'adoption d'un produit fini. Nous apprenons comme tous les Landreciens, les projets par voie de presse.

Certes pour de nombreux sujets, ils n'en sont pas à l'origine, ils ne font qu'appliquer les directives de l'état (Loi EGALIM pour le restaurant scolaire) et du syndicat mixte du parc naturel régional de l'Avesnois (panneaux solaires) ...

Une pensée pour nos ainés (de plus de 70 ans) qui ont dû se contenter malgré l'absence de festivité de Noël d'une simple brioche...

Si vous avez des suggestions, des remarques n'hésitez pas à nous contacter landreciesopposition@orange.fr

Prenez bien soin de vous.

Vous préparez la 1ère rentrée scolaire de votre/vos enfant(s) à l'école maternelle E. Bonnaire en septembre 2021 ? Ne manquez pas sa pré-inscription auprès de la mairie !

INFOS PRATIQUES

- **Pré-inscription obligatoire** à la mairie, sans rendez-vous, du lundi après-midi au vendredi matin **jusqu'au 19 février 2021**
- Apportez votre livret de famille et un justificatif de domicile.



Emploi

Le G.I.P Réussir en Sambre Avesnois en partenariat avec de nombreux acteurs ont créé le site **Mine d'infos Sambre - Avesnois - Thiérache** qui recense toutes les aides et les structures qui peuvent soutenir dans leurs démarches les personnes en recherche d'emploi ou de formation, selon leurs besoins. Ce site permet de trouver des solutions en prenant en compte les questions de logement, mobilité, santé, les contraintes familiales, l'orientation professionnelle, etc... Retrouvez les aides, dispositifs et structures près de chez vous !  <https://quivamaider.com/>



Landrecies, mairie certifiée Carte d'Identité - Passeport



La mairie de Landrecies est habilitée à la création/renouvellement de passeport et carte d'identité. Comment bénéficier de ce **service gratuit** ?

Après avoir réalisé votre pré-demande en ligne et rassemblé vos pièces justificatives, prenez rendez-vous à l'accueil de la mairie ou au **03 27 77 52 52** !

Besoin d'aide pour réaliser la pré-demande en ligne ? Rapprochez-vous de la médiathèque qui vous accompagnera dans cette démarche.

Attention Brexit, passeport obligatoire pour le Royaume-Uni.



01

Créez votre espace sur <https://passeport.ants.gouv.fr>

BESOIN D'UN COUP DE POUCE ?
NOUS VOUS ACCOMPAGNONS
POUR PRÉPARER VOTRE DOSSIER !



A LA MÉDIATHÈQUE AU 03.27.77.13.08
(NOTEZ LA DATE ET LE LIEU DE NAISSANCE DE
VOS PARENTS OU APORTEZ VOTRE LIVRET DE
FAMILLE)

02

Remplissez votre pré-demande
en ligne. Imprimez la page ou
notez votre n° de pré-demande.

03

Réunissez les pièces
justificatives.

04

Prenez RDV auprès de l'accueil
de la mairie au **03.27.77.52.52**



Des démarches administratives simplifiées

Depuis le 1er janvier, les particuliers et professionnels peuvent désormais s'adresser à un seul interlocuteur le S.D.I.F (Service Départemental des Impôts Fonciers) dont l'antenne est située à Valenciennes. Pour toutes informations concernant le calcul des impôts fonciers et les demandes de documents, vous pouvez contacter le S.D.I.F par mail à sdif.nord@dgfip.finances.gouv.fr

Vous avez dééménagé dans une autre commune ou changé de domicile dans la commune de Landrecies, n'oubliez pas de contacter la mairie pour indiquer votre nouvelle adresse sur simple appel au **03.27.77.52.52** ou par mail secretariat@landrecies.fr. Ces informations peuvent aussi être nécessaires pour l'inscription sur la liste électorale.



Démarchage à domicile : prévention

Des **démarchages abusifs** nous poussent à rappeler l'information très régulièrement : que faire lorsque des représentants ou démarcheurs se présentent à votre domicile pour la vente d'un produit, d'un abonnement, la signature d'un contrat ou vous demander de faire un don par exemple ? Pour éviter les abus, il est **fortement conseillé de demander** à votre interlocuteur :

- **Sa carte professionnelle** (vérifier nom et prénom) à comparer avec sa pièce d'identité (permis de conduire ou carte d'identité)
- **Le document délivré par la mairie attestant que les démarcheurs se sont présentés en mairie** pour avertir de leur passage à domicile.

- **Vous avez le droit de refuser le démarchage.** Le professionnel ne doit pas insister, si vous n'êtes pas intéressé(e). Si vous laissez entrer votre interlocuteur, évitez de le laisser seul dans une pièce.

Ensemble, restons vigilants. Pour toutes questions ou renseignements, contactez le service de la Police Municipale au **03.27.77.52.52** aux horaires d'ouverture de la mairie ou la gendarmerie en composant le **17**.

La journée défense et citoyenneté en visio !

Pour les Jeunes de 17 à 25 ans

La J.D.C se déroule en **visio sur tablette, smartphone ou PC**. Suite aux mesures de confinement, les journées ont été suspendues ou annulées. Les jeunes dont la JDC est annulée, recevront un mail pour s'inscrire en ligne ou seront contactés par téléphone.

- Créez votre compte sur majdc.fr
- Recevez un mail avec votre identifiant : ceci est votre convocation.
- Dès réception de votre convocation, vous avez 10 jours pour effectuer votre J.D.C en ligne.
- Temps estimé : 1h30
- Le lendemain, **téléchargez votre certificat de participation à cette journée.**

Contact : **09 70 84 51 51**



DÉVELOPPEMENT DURABLE

La commune poursuit son engagement pour **améliorer le cadre de vie de chacun** dans la commune, en espérant que 2021 pourra voir de nouveaux temps forts en faveur du développement durable s'opérer !

Nous vous donnons rendez-vous le 20 mars 2021 à 8h30 devant le complexe sportif Jean-Marie Leblanc pour participer à cette action de nettoyage solidaire et citoyenne qui contribue à la protection de notre environnement. Venez chercher chasuble, gants et sacs poubelle avant de partir guerroyer contre les déchets qui défigurent Dame Nature ! **Inscriptions avant le 5 février auprès de la mairie.**

Participons ensemble à l'Opération Hauts-de-France Propres relayée par la C.C.P.M !

Qu'il est beau notre *Pays de Mormal* vous ne trouvez pas ?

Dans le cadre de Hauts-de-France PROPRES

DE 9H À 11H30

SAMEDI 20 MARS 2021

ENSEMBLE, NETTOYONS NOS COMMUNES!

Afin de promouvoir le développement durable et l'entretien de nos communes, nous vous proposons de participer à l'opération de la Région. Il s'agit de ramasser les détritus* en partenariat avec les communes de la CCPM.

*hors amianté, pneus, objets coupants et autres déchets dangereux...

La CCPM met à disposition des gants et des sacs poubelle nécessaires. Les Communes doivent, quant à elles, organiser l'opération en matière de moyens humains et matériels.

Réduisons nos déchets en adoptant les poules du Pays de Mormal !

DES POULES DE RACES LOCALES* EN PAYS DE MORMAL

Aidez-nous à réduire les déchets et favoriser les races locales en Pays de Mormal !

Adopter 2 POULES

Poule d'Hengnies

Poule de Bourbourg

Poule d'Estaires

Goucou des Flandres

Poule Gauloise

La Communauté de Communes du Pays de Mormal, en partenariat avec le Centre Régional de Ressources Génétiques (CRRG), vous propose d'adopter 2 poules de races locales pour 10,00 € TTC. Nouveauté 2021 : 2 poules la Gauloise dorée (race non locale) pour 10 € TTC. 1 coq Gaulois pour 5 € TTC.

POUR QUI ?

Pour 50 foyers volontaires du territoire du Pays de mormal / poules de races

Pour 10 foyers volontaires du territoire du Pays de mormal / poules de race non locale + coq Gaulois

POUR QUOI ?

Pour réduire les déchets à la source car une poule peut manger jusqu'à 150 kg de déchets par an.

COMMENT ?

Par appel à candidature, vous trouverez toutes les modalités de participation sur le site internet de la CCPM à l'adresse : www.cc-paysdemormal.fr ou en contactant prevention-dechets@cc-paysdemormal.fr et 03 27 77 52 35.

Pays de Mormal Communauté de Communes

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E)(S), RAPPROchez-VOUS DE VOTRE Mairie.



Agenda

Avril et mai 2021

En fonction des annonces gouvernementales communiquées au fil de l'eau.

Spectacle d'improvisation Prose(s)

Par la Compagnie Ligue d'Improvisation Française Professionnelle
A la médiathèque
Gratuit

Escales sur la Sambre

Association Réussir Notre Sambre
11 avril, au jardin public
Gratuit

Spectacle lors du Marché Bio

Compagnie la Générale d'Imaginaire
16 avril, sous le marché couvert
Gratuit

Festival "Orgue à l'Unisson"

En partenariat avec la C.C.P.M
7 mai, à l'église Saint Pierre Saint Paul
Gratuit

Nos commerçants s'adaptent à la crise

En cette période de couvre-feu, **vos commerces** de restauration rapide **continuent de s'adapter** !

Chez **Pizza Dorenz Landrecies**, la livraison à domicile est assurée le week-end ! Les livraisons se font à partir de 18H15 et pour une commande minimum de 15€ pour Landrecies et 20€ pour les communes voisines. Détails sur leur page Facebook.

Au **Père Mathieu** vous propose de déguster ce week-end sa paëlla et sa tarte au sucre, à commander et à retirer sur place ! Les menus sont renouvelés chaque week-end et à consulter sur sa page Facebook !

Chez **Happy Frite**, des plats à réchauffer sont à commander : bruschettas, croques ... à réserver avant 15h et à retirer entre 16H30 et 17H45 !

Chez **La Bona Pizza** vous pouvez également tester la livraison à domicile entre 18H et 22H, sur Landrecies et les communes voisines.

Retrouvez prochainement les horaires d'ouverture de **la Friterie de la Place** sur sa page Facebook.

Une pensée particulière pour nos restaurateurs et cafetiers qui sont dans l'obligation de fermer leurs établissements.

Vos autres commerces continuent évidemment d'être à votre service en prenant en compte le couvre-feu.
Merci et bravo à tous !



Le Lautrec



Mairie de Landrecies



03.27.77.52.52



Place André Bonnaire



www.landrecies.fr



Permanence du maire
Samedi matin sur rdv



Habilée Cartes d'identité
& passeports



secretariat@landrecies.fr



Permanence adjoints
Sur rdv



Du lundi après-midi au samedi matin